

Stratégie nationale pour le développement de la compétitivité logistique

L'heure du bilan

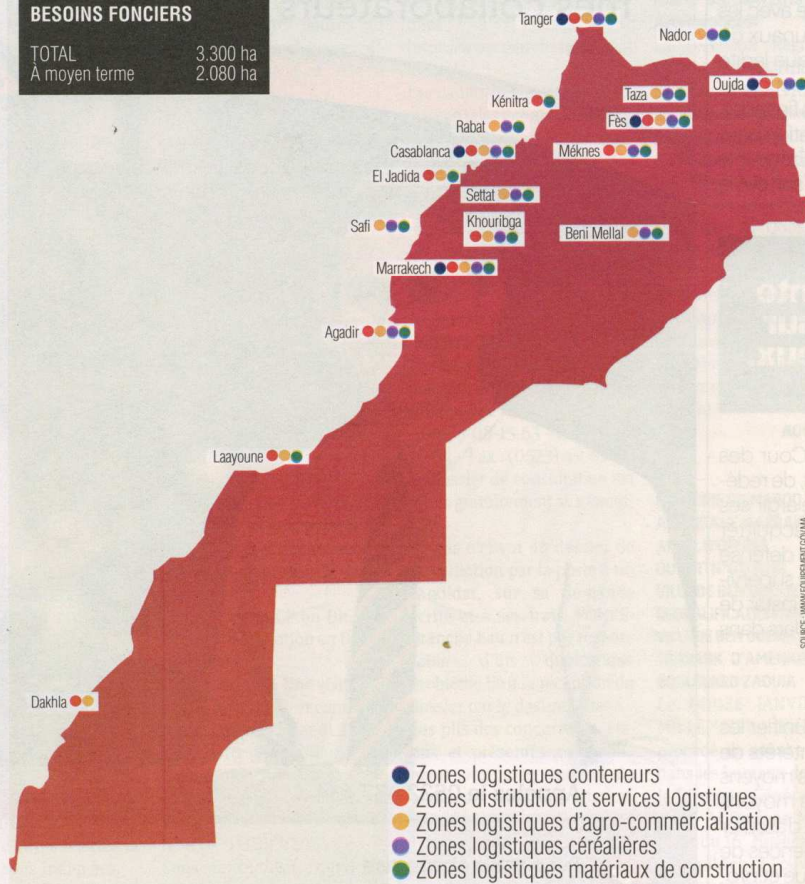
● Cinq ans après son lancement et à quelques jours seulement de l'arrivée à échéance du contrat-programme 2010-2015, l'évaluation de la vision nationale s'impose. Avec tous les efforts consentis, le secteur présente encore quelques dysfonctionnements qui grèvent son niveau de développement. Le point sur une stratégie nationale ambitieuse...

Virage décisif pour la stratégie nationale pour le développement de la compétitivité logistique.

Cinq ans après son lancement et à quelques jours seulement de l'arrivée à échéance du contrat-programme portant sur la période 2010-2015, l'épreuve de l'évaluation s'impose pour la vision nationale. Cet examen ne semble attribuer de très bonnes notes seulement à son état d'avancement, malgré les efforts consentis par les différentes parties prenantes. Après des centaines de millions de dirhams investis par les secteurs public et privé dans la construction de plateformes logistiques aux normes internationales, l'émergence de nouvelles zones dédiées et un développement de l'offre de formation dans de nombreux établissements d'enseignement, le secteur présente encore quelques dysfonctionnements qui grèvent son niveau de développement. C'est à l'aune de ce constat que la Chambre de commerce britannique (Britcham) a organisé, en fin de semaine dernière et en partenariat avec LES Inspirations ECO, une rencontre autour du thème : «Secteurs du transport de marchandises et de la logistique au Maroc : quelles réformes organisationnelles, structurelles et d'infrastructures faut-il adopter pour booster les secteurs ?». Parmi les principales interrogations des opérateurs, figurent les questions de la nécessité du développement d'écosystèmes logistiques, la place à accorder aux start-up, la lutte contre l'informel ou encore l'amélioration de la qualité de l'offre de formation jugée obsolète. Une préoccupation de taille demeure aujourd'hui pesante chez les opérateurs, celle de l'informel. Ces dysfonctionnements sont consentis par le directeur général

BESOINS FONCIERS

TOTAL	3.300 ha
À moyen terme	2.080 ha



de l'Agence marocaine pour le développement de la logistique (AMD), qui déplore «qu'une importance n'est pas encore accordée à la logistique puisque d'autres secteurs continuent aujourd'hui d'être prioritaires pour ne citer que le tourisme ou encore l'industrie du fait que ces secteurs sont jugés créateurs d'emplois au moment où le secteur logistique n'en crée que très peu».

Dernière ligne droite

Sur le plan national, l'ambitieuse stratégie de développement des régions repose en grande partie sur le secteur logistique et sur son rôle de «connecteur» des différentes régions du pays. Sur le plan régional, le Maroc se pose aujourd'hui en hub régional, une position récemment défendue par le ministre du transport Abdelaziz Rabbah lors du dernier Congrès



Pour booster le secteur, il ne faut pas être coercitif. Le secteur est miné par des problèmes d'informel et de régulation. Dans ce contexte, l'AMD doit impérativement jouer son rôle de régulateur. La définition de l'informel est la suivante : il s'agit de toute entreprise qui échappe à la régulation de l'État. Il faut donc encourager les entreprises à faire appel à des opérateurs logistiques structurés opérant dans le secteur formel. Nous aurons par là automatiquement une migration du secteur informel dans le secteur structuré. Si ce travail n'est pas fait, nous aurons des zones logistiques fantômes.

Mohamed Talal

Président de la Commission des transports à la CGEM

africain dédié au transport. À ce niveau, le Maroc met en avant son savoir-faire dans ce domaine au profit du continent, pour in fine sceller de nouveaux partenariats dynamiques dans une dimension «win-win». Notons que le développement de cette expertise repose essentiellement sur une mise en oeuvre efficace de la Stratégie nationale de la logistique qui visait, à son lancement, à concrétiser une croissance additionnelle du PIB de 0,5% et donc une valeur ajoutée directe de 20MMDH ainsi que la création d'environ 96.000 emplois avant fin 2015. En attendant le bilan «officiel» du contrat-programme, les opérateurs continuent de clamer la nécessité d'une réelle régulation du secteur, un point d'orgue qui pourrait compromettre les ambitions nationales de ce secteur hautement stratégique pour l'essor de l'économie au niveau régional et international.

PAR **HOUDA SIKAOUI**
h.sikaoui@leseco.ma

«L'AMDL doit avoir les pouvoirs d'un régulateur !»

● L'Agence en charge du développement de la logistique multiplie les initiatives, s'attellant sur des dizaines de chantiers parallèles pour la mise à niveau du secteur, mais tant que la structure n'aura pas de pouvoirs exécutifs, les idées et la bonne volonté auront du mal à se traduire sur le terrain.

Le secteur de la logistique traverse des années charnières. Des années lors desquelles une multitude d'avancées importantes ont été réalisées, mais laissent encore des chantiers aussi nombreux en attente de concrétisation. Parmi ces chantiers, l'un des plus complexes et des plus importants pour l'avenir de la logistique marocaine est celui de l'intégration de l'informel dans le circuit structuré. Il faut dire dans ce cadre qu'en quelque sorte, l'informel est le leader du sec-

taire de développement de la logistique (AMDL) multiplie les travaux, les études et les programmes pour s'attaquer aux problématiques de la logistique, mais reste pourtant impuissante au moment de l'application de mesures concrètes sur le terrain. «L'AMDL doit jouer ce rôle de régulation sectorielle!», insistait Mohamed Talal, DG de La Voie express et président de la Fédération du transport de la CGEM, lors de la conférence-débat organisée par la Chambre de commerce britannique au Maroc en partenariat avec

LES ECO. «C'est tout notre souhait, même si en moins de deux années, le travail que nous avons réalisé est déjà colossal», confirme Younes Tazi, DG de l'AMDL. En fin de semaine dernière, justement, lors d'une autre rencontre organisée autour du thème de l'immobilier logistique, Talal insistait sur l'importance de la répartition des rôles et des responsabilités. «Notre rôle en tant que fédération est aussi d'aller vers les officiels et contribuer à améliorer la qualité et le professionnalisme du secteur avec un lobbying constructif», répondait Talal à un promoteur immobilier, lui indiquant que le rôle du médiateur d'intermédiation immobilière était également de s'approcher des clients potentiels en mettant en avant les avantages certains du recours aux entreprises logistiques structurées.

Statu quo de la médiocrité

Aussi, au moment où les zones logistiques se multiplient et où les infrastructures de transport se réalisent à un rythme assuré, une série de mesures de mise à niveau restent au stade théorique, faute de pouvoirs effectifs attribués à l'Agence gouvernementale. «Le libéralisme écono-

mique ne veut pas dire l'anarchie et je peux vous dire que l'anarchie sévit encore dans quelques endroits, particulièrement pour l'immobilier logistique», regrette amèrement Tazi. En somme, le secteur et ses organes de tutelle ont besoin d'une impulsion forte et ciblée afin que la masse impressionnante d'idées et de bonne volonté puisse se traduire vertueusement dans ce secteur vital.

PAR OTHMANE ZAKARIA
o.zakaria@leseco.ma

L'AMDL multiplie les travaux, les études et les programmes pour s'attaquer aux problématiques de la logistique.

teur de la logistique, notamment dans sa composante de transport et de manutention de marchandises, où les auto-entrepreneurs non structurés représentent la majorité des unités de création de valeur, avec une part tournant autour des deux tiers. Conscient de cet enjeu, à peine deux années après la nomination de son DG en Conseil des ministres, l'Agence maro-

La bonne foi d'abord

Contrairement à certaines apparences, une part non négligeable des transporteurs et des manutentionnaires travaillant pour leur compte et exploitant en majorité un seul véhicule, souhaite sincèrement se structurer et entrer de plain-pied dans le champ formel. Pour preuve, plusieurs ont déjà entamé les démarches pour obtenir leur document officiel, notamment auprès de Barid Al-Maghrib qui contribue à l'opération. «Cette opération vient d'être lancée et déjà, nous avons reçu quelques petites centaines de demandes au jour d'aujourd'hui», nous livre Hind Lfal, directrice générale-adjointe de Barid Al-Maghrib et présidente du Conseil d'administration d'EMS Chronopost Maroc.